

440 jeunes recrutés en service civique dans l'académie de Caen : « Ils ne remplacent pas les AVS »

Jeremy Bonnet

Publié le 17 Sep 18 à 10:02



L'académie de Caen (Calvados) cherche à recruter 440 jeunes en service civique. (©Illustration / La République de Seine et Marne)

L'académie de Caen (**Calvados**) recrute, du 21 septembre au 5 octobre 2018, 440 volontaires en **service civique**. Les personnes recrutées comme volontaires exerceraient leur mission du 5 novembre 2018 au 5 juillet 2019.

Un petit retour en arrière s'impose. 1er octobre 2017 : l'académie de Caen, face au dispositif de soutien scolaire gratuit proposé par le gouvernement débutant en novembre 2017, [avait alors dû recruter 440 jeunes en mission citoyenne](#). 267 de plus que les 173 habituels.

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité...

En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

[LIRE AUSSI : Après les classes de CP, les CE1 dédoublés sont la nouveauté de la rentrée 2018 en Normandie](#)

« Des recrutements pansements »

À l'époque, déjà, le syndicat Sud éducation Calvados était monté au créneau, fustigeant « que derrière les annonces ministérielles, il n'y a aucun moyen. » Rebelote en cette rentrée 2018, avec une verve syndicale toujours autant remontée :

On demande à des jeunes de faire le travail de personnes qui pourraient être embauchées et titularisées à ces postes. Il est simple de comprendre le principe : embaucher des jeunes en les payant beaucoup moins cher ! Les jeunes en service civique sont parfois amenés à remplir des missions habituellement à la charge des assistants d'éducation. Ces sont des « recrutements pansements », qui témoignent des faibles moyens employés...

À l'académie de Caen (Calvados), on tempore. David Marie, référent pour le service civique, souligne :

Les missions de ces jeunes apportent quelque chose de nouveau dans l'établissement. Elles ne viennent pas en substitution d'autres emplois de titulaires, ce sont bien des compléments.

Un quota difficile à atteindre

D'autant qu'en 2017, sur les 440 postes à pourvoir, seulement 250 avaient trouvé preneur. « C'est une première expérience qui peut pourtant permettre de valoriser un CV, de valoriser l'engagement citoyen. Cela peut attirer l'attention d'un recruteur, qui sont désormais sensibles à ce genre d'expérience. » À bon entendeur.

[LIRE AUSSI : Fusion des académies, Parcoursup... Les dossiers chauds de la rentrée scolaire en Normandie](#)

Pour postuler :

Les offres de mission sont consultables sur le site de [l'agence nationale du service civique](#). Les personnes intéressées par une mission dans un établissement scolaire devront transmettre leur candidature à la direction académique du département concerné jusqu'au 24 septembre 2018. Les entretiens de recrutement auront lieu entre le 21 septembre et le 5 octobre 2018. Les personnes recrutées comme volontaires exerceront leur mission du 5 novembre 2018 au 5 juillet 2019.